

Droit, sciences politiques et gestion

Terminologie juridique anglaise

Pré-requis obligatoires

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants de l'Université de Strasbourg titulaires de la licence. L'accès est également ouvert aux cadres des professions juridiques, administratives, commerciales ou industrielles ayant une formation juridique suffisante ou, après examen du dossier par le responsable, à toute personne intéressée. Les candidats doivent posséder une bonne formation linguistique.

Langue du parcours		Français et anglais	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 64h
Formation initiale		Oui	
Formation continue		Non	
Apprentissage		Non	
Contrat de professionnalisation		Non	

Objectifs du parcours

L'objectif de la formation étant l'acquisition de connaissances linguistiques spécialisées dans le domaine juridique, celle-ci doit procurer une maîtrise du vocabulaire et des concepts juridiques étrangers permettant aux titulaires du diplôme d'exercer des activités professionnelles à l'étranger ou en rapport avec le droit étranger.

Le DU s'adresse exclusivement à des personnes qui ont un bon niveau d'anglais (équivalent à un niveau B2/C1).

Le DU est annuel. Il est impératif de suivre les deux semestres d'enseignement

Contact

Florence Thepot : f.thepot@unistra.fr

DU terminologie juridique anglaise

Semestre 1

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Courts proceedings							
Human Rights in the UK							
Legal implications of the Brexit							

Semestre 2

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Droit international privé							